

CLUB DE SOCCER ARSENAL DE CHAMBLY



• ENSEMBLE, PLUS FORTS •

Date d'entrée en vigueur : 1er décembre 2019

OBJET : Règle de deux

Objectif

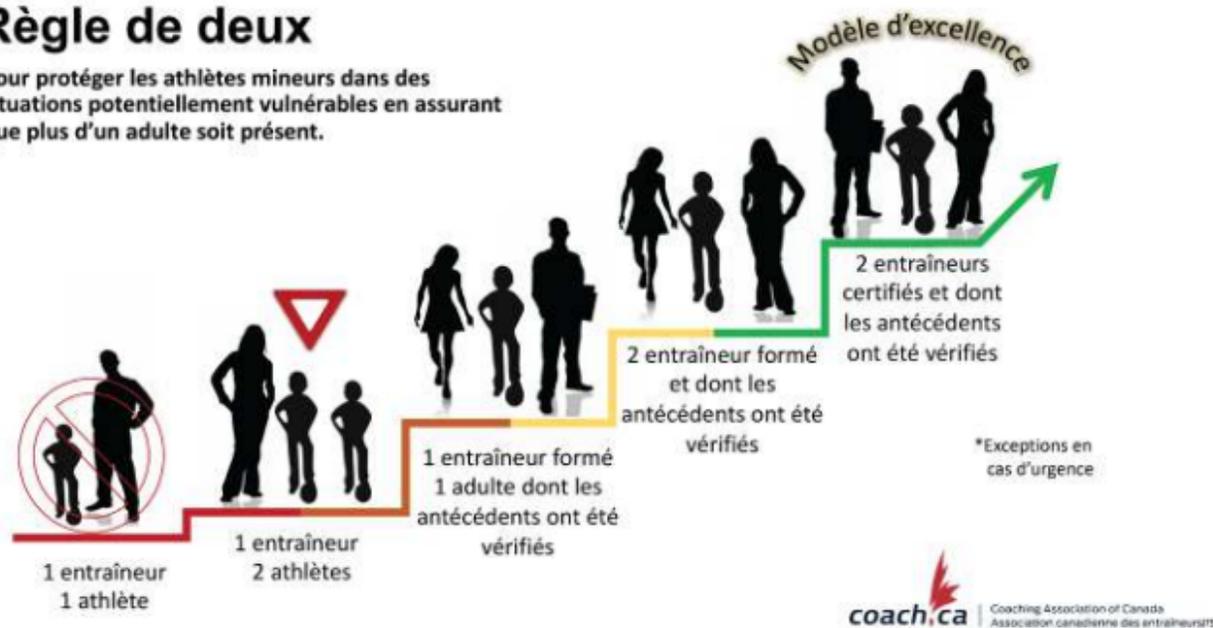
La règle de deux du club de soccer de l'Arsenal de Chamby stipule qu'il doit toujours y avoir deux éducateurs ou entraîneurs ou staff technique ou directeur lorsqu'un enfant est dans une situation vulnérable. Une personne en autorité du club doit éviter de se retrouver seule avec un enfant sauf dans le cas de transport de dernier recours et d'une urgence médicale.

Normes

Le club de soccer tient à suivre les normes définies par l'Association canadienne des entraîneurs.

Règle de deux

Pour protéger les athlètes mineurs dans des situations potentiellement vulnérables en assurant que plus d'un adulte soit présent.



CLUB DE SOCCER ARSENAL DE CHAMBLY



• ENSEMBLE, PLUS FORTS •

Formation

Une formation est maintenant offerte gratuitement (*obligatoire pour toute employés du club*) sur le site de l'Association canadienne des entraîneurs.

Lien : <https://www.coach.ca/fr>

Lignes directrices

A. VOYAGE

a) Lors du voyage (covoiturage), une personne en autorité doit éviter d'être seule avec un enfant. Toutefois, si l'accord du parent est donné pour effectuer un voyage connu, la personne en autorité est autorisée à transporter l'enfant. Il est toujours mieux d'être deux personnes de plus que l'enfant si possibles pour le covoiturage.

b) Une personne en autorité ne peut pas partager une chambre ou être seule dans une chambre d'hôtel avec un athlète, à moins que la personne en autorité ne soit le parent ou le tuteur légal de l'athlète.

c) Les vérifications des chambres lors des nuitées doivent être effectuées par deux personnes en autorité

B. VESTIAIRE

a) Une personne en autorité du sexe opposé aux enfants doit toujours s'assurer de pouvoir entrer dans le vestiaire avant d'y entrer

b) Une personne en autorité qui est à l'extérieur du vestiaire parce qu'il lui est interdit doit tout de même toujours être disponible en cas d'urgence

c) Aucune personne en autorité ne devrait être présente seule avec un enfant dans les vestiaires, une deuxième personne devrait toujours être présente en cas d'interactions diverses

CLUB DE SOCCER ARSENAL DE CHAMBLY



• ENSEMBLE, PLUS FORTS •

C. ENVIRONNEMENT D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPÉTITION

- a) Une personne en autorité ne devrait pas être laissée seule avec un athlète avant ou après un match ou un entraînement, à moins que la personne en autorité ne soit le parent ou le tuteur légal de l'athlète. Si l'athlète est le premier athlète à arriver, le parent de l'athlète devrait rester jusqu'à ce qu'un autre athlète ou une personne en autorité arrive. De la même façon, si un athlète risque de se retrouver seul avec une personne en autorité après un match ou un entraînement, la personne en autorité devrait demander à une autre personne en autorité (ou à un parent ou tuteur d'un autre athlète) de rester jusqu'à ce que tous les athlètes soient partis. Si un adulte n'est pas disponible, un autre athlète doit être présent afin d'éviter que la personne en autorité se retrouve seule avec un seul athlète. Si l'athlète risque d'être seul à la fin d'un entraînement ou d'un match la personne en autorité a quand même la responsabilité de ne pas la laisser seule et doit attendre qu'une autre personne en autorité arrive pour l'athlète avant de quitter les lieux.
- b) Les personnes en autorité qui donnent des instructions, démontrent des compétences ou facilitent des exercices ou des leçons à un athlète individuel doivent toujours le faire à la portée de la vue et de la voix d'une autre personne en autorité.

D. IDENTITÉ DE GENRE

- a) Il est préférable d'avoir une personne en autorité du même sexe dans le staff de l'équipe pour faciliter les conflits d'identité de genre dans les vestiaires et autres.
- b) Pour les équipes composées d'athlètes avec plus d'une identité de genre (par exemple, des équipes mixtes, une personne en autorité de chaque sexe doit être disponible pour participer ou assister à chaque interaction est préférable

CLUB DE SOCCER ARSENAL DE CHAMBLY



• ENSEMBLE, PLUS FORTS •

Gordon Whittaker

2019/09/01

Signature du Président

Date

